



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8553^e séance

Mardi 18 juin 2019, à 15 h 30

New York

Provisoire

Président : M. Alotaibi (Koweït)

Membres :

Afrique du Sud	M ^{me} Goolab
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Yao Shaojun
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Hunter
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Indonésie	M. Syihab
Pérou	M. Velásquez
Pologne	M. Lewicki
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce/M. Power

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité il y a un mois (voir S/PV.8527), la violence dans le nord-ouest de la Syrie s'est poursuivie sans relâche alors que les parties sur le terrain tentent d'avancer militairement. Nos efforts inlassables visant à négocier une solution politique qui réponde aux aspirations légitimes des Syriens ne peuvent progresser dans un environnement de conflit ouvert. Nos efforts piétineront si la Russie et la Turquie n'arrivent pas à faire respecter leur accord de cessez-le-feu. Notre action souffrira si les membres du Conseil de sécurité, ainsi que le Groupe d'Astana et le groupe restreint sur la Syrie – dont beaucoup de membres sont assis autour de cette table aujourd'hui – ne trouvent pas le moyen d'oeuvrer de concert en appui commun aux efforts que déploie l'Envoyé spécial pour mettre en oeuvre la résolution 2254 (2015).

L'ONU comprend très bien les positions des garants du mémorandum d'Edleb, accord qui jusqu'à il y a quelques mois a apporté un calme relatif aux habitants d'Edleb. Pour la Russie, la présence du groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, désigné comme tel par le Conseil de sécurité, dans la zone de désescalade n'est pas tolérable. Pour la Turquie, il faut du temps pour isoler effectivement les combattants les plus irréductibles de Hay'at Tahrir el-Cham et s'attaquer à ce problème.

Comme le Secrétaire général l'a dit il y a quelques heures, la situation à Edleb est extrêmement dangereuse et, encore une fois, ce sont les civils qui sont en train de payer un prix terrible. Les frappes aériennes se poursuivent. L'utilisation de barils explosifs et d'armes à sous-munitions et les échanges de tirs d'artillerie et de mortiers ne cessent jamais, causant des pertes civiles et entraînant des déplacements massifs. Les agglomérations et les infrastructures civiles, y compris les écoles et les installations médicales, ont été attaquées, pour la plus grande part dans la zone de désescalade. Il est impératif que nous traitions de la question de Hay'at Tahrir el-Cham sans déclencher la catastrophe humanitaire que nous voyons se dérouler sous nos yeux, avec des centaines de milliers de personnes en déplacement, poussées plus près de la frontière turque.

Malgré toute cette violence, les lignes de front ont à peine bougé, ce qui indique que nous sommes dans une impasse. Mais, si tel est le cas, il s'avère clairement qu'il s'agit d'une impasse sanglante et tout à fait vaine, avec des conséquences humanitaires dévastatrices qui dépassent de loin tout dommage infligé à Hay'at Tahrir el-Cham. Il est indéniable que la situation à Edleb est complexe. Mais, comme nous ne cessons de le dire, la lutte contre le terrorisme ne saurait obscurcir l'obligation, découlant du droit international, de protéger les civils et celle de respecter scrupuleusement les principes de distinction et de proportionnalité. Le problème posé par Hay'at Tahrir el-Cham doit être traité d'une façon plus efficace et appropriée, et de façon que les civils ne payent pas le prix. Pour ce faire, il faut commencer par rétablir le calme.

Le Secrétaire général, l'Envoyé spécial et moi-même n'avons cessé, dans tous nos engagements et à tous les niveaux, de souligner la nécessité de trouver une solution à Edleb. Nous nous félicitons des efforts que ne cessent de déployer la Russie et la Turquie pour contenir les violences, tout récemment lors de la réunion de leur groupe de travail des 16 et 17 juin. Mais, si une solution n'est pas trouvée, les conséquences seront inimaginables – et pas seulement en termes humanitaires. Il suffit juste de nous rappeler des acteurs internationaux impliqués pour se faire une idée du potentiel d'escalade.

Ce week-end, la Turquie a annoncé que l'un de ses postes d'observation avait été délibérément bombardé par les forces gouvernementales, et qu'il avait riposté à l'aide d'armes lourdes. Il s'agit là du deuxième incident affectant en moins d'une semaine un poste d'observation

turc – des positions défensives destinées à maintenir les lignes convenues dans le mémorandum de septembre. Aujourd’hui, le Ministre syrien des affaires étrangères, M. Walid Al-Moualem, a assuré que la Syrie ne veut pas voir un affrontement armé entre ses forces et la Turquie. Ces échanges militaires rapprochés montrent à quel point Edleb n’est pas qu’une question humanitaire, mais représente une menace grave pour la sécurité régionale.

En attendant la proche réunion du Groupe des Vingt, où les dirigeants mondiaux qui peuvent contenir ce conflit seront présents, nous soulignons qu’il faut que la diplomatie arrive, à Edleb, à produire un résultat qui puisse créer les conditions nécessaires permettant que le processus politique aille de l’avant. Nous demandons aux acteurs internationaux – en particulier la Fédération de Russie et la Turquie, en tant que garantes du mémorandum d’accord de septembre 2018 sur Ebleb – de déployer les efforts nécessaires pour mettre fin à la violence et rétablir le calme. Tout ce qu’il faut, c’est une volonté politique. Comme le Secrétaire général l’a indiqué aujourd’hui, il n’y a pas de solution militaire à la crise syrienne. Cela était évident au départ et reste évident plus de huit ans plus tard : la solution est politique.

Les échecs de la communauté internationale à mettre fin à cette guerre ont coûté cher au peuple syrien. Plus de la moitié de la population est déplacée et a besoin de tout. Plus de 5 millions de réfugiés ne savent pas à quel moment ils pourront retourner chez eux en toute sécurité. Des centaines de milliers de personnes ont payé de leur vie. Des dizaines de milliers de personnes sont détenues, torturées ou portées disparues. Sommes-nous vraiment en train de leur demander de payer encore davantage? Nous devons tous oeuvrer de concert pour faire en sorte que la réponse à cette question soit non.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil de sécurité ont tous entendu ce que le Secrétaire général a dit tout à l’heure, à quoi Rosemary DiCarlo vient de renvoyer. Comme M^{me} DiCarlo, j’ai présenté un exposé au Conseil, il y a un mois, sur la détérioration de la situation humanitaire à Edleb (voir S/PV.8527). Dix jours plus tard, mon adjoint a alerté le Conseil sur de nouvelles violences et destructions (voir S/PV.8535). La violence, impliquant les forces gouvernementales syriennes et leurs alliés, les forces armées d’opposition et l’organisation terroriste Hay’at Tahrir el-Cham inscrite

sur la liste du Conseil de sécurité, s’est poursuivie tout au long de la période sacrée de l’Eïd al-Fitr. Elle n’a toujours pas cessé, malgré l’annonce d’une trêve le 12 juin dernier. Les hostilités ont causé la mort de plus de 230 civils au cours des six dernières semaines, dont 69 femmes et 81 enfants. Des centaines d’autres ont été blessés. On estime que 330 000 personnes ont été contraintes de fuir leur foyer depuis le 1^{er} mai et se sont déplacées vers le nord, en direction de la frontière turque. C’est presque le double du nombre de personnes nouvellement déplacées, que j’avais communiqué au Conseil lors de mon dernier exposé (voir S/PV.8527). Une évaluation rapide menée récemment a révélé que nombre de ces personnes s’étaient déplacées plusieurs fois depuis le début du conflit, certaines jusqu’à 10 fois. C’est propre à la région d’Edleb. Ces personnes ont d’abord fui d’autres régions de la Syrie, puis se sont déplacées à maintes reprises, recherchant constamment la sécurité.

Les camps de déplacés sont surpeuplés et de nombreuses personnes sont contraintes de rester dehors. Celles qui restent dans les villes et villages à proximité des combats vivent dans une peur constante de la prochaine attaque. Beaucoup s’entassent dans les sous-sols, cherchant à se protéger contre les frappes aériennes et les éclats d’obus et de mortiers, qui continuent de détruire ce qui reste de leurs habitations. Les hôpitaux, les écoles et les marchés ont été touchés. Les centrales électriques ont été attaquées. Les récoltes ont été brûlées. Des enfants ont été forcés de quitter l’école. On nous a signalé ce matin que 19 autres personnes avaient été tuées hier par des frappes aériennes et des tirs d’artillerie. Et le week-end dernier, des civils ont été tués par des tirs de mortiers et de roquettes dans la région de Oudeïhi, au sud d’Alep. Pour faire court, nous sommes face à une catastrophe humanitaire qui se déroule sous nos yeux. On ne peut nier les faits.

L’ONU et ses partenaires ont réagi en fournissant une aide alimentaire d’urgence, sous forme de rations prêtes à consommer, à plus de 190 000 personnes en mai. Ils ont également apporté une aide alimentaire générale à près de 800 000 personnes. Ils ont distribué de l’eau, des médicaments et des articles d’hygiène à quelque 180 000 personnes déplacées, et acheminé de l’eau par camion à la population d’environ 342 camps et implantations sauvages. Soit dit en passant, rien de tout cela n’aurait été possible si le Conseil n’avait pas renouvelé le mandat établi par la résolution 2165 (2014). L’assistance transfrontalière reste le seul moyen d’atteindre les habitants d’Edleb et de ses environs.

L'ONU et les courageux agents humanitaires sur le terrain ne ménagent aucun effort. Ils risquent leur vie pour aider les autres. Mais l'intervention atteint ses limites, et une nouvelle augmentation des besoins provoquée par de nouveaux combats risquerait de la submerger.

À ce jour, nous continuons de recevoir des informations faisant état d'attaques contre des infrastructures civiles, notamment des écoles et des hôpitaux. Selon certaines informations, depuis avril, 37 écoles ont été attaquées. Plus de 250 000 enfants ne sont pas scolarisés, quelque 400 000 élèves ont vu leurs examens annulés, et 94 écoles servent actuellement d'abris. Comme l'a dit un représentant de l'UNICEF la semaine dernière, aucun parent ne devrait craindre d'envoyer son enfant dans une école qui pourrait être bombardée le jour même.

Je me dois de rappeler à nouveau au Conseil les attaques commises contre des établissements de santé. L'Organisation mondiale de la Santé a confirmé que 26 attaques avaient été menées contre des établissements de santé dans le nord-ouest de la Syrie depuis la fin du mois d'avril, soit huit de plus depuis la dernière fois que j'ai informé le Conseil. Deux de ces établissements se trouvaient dans une zone contrôlée par le Gouvernement syrien. Beaucoup d'autres hôpitaux ont fermé leurs portes de peur d'être attaqués. Ces attaques ne tuent pas seulement des innocents. Elles privent également des milliers de civils des services de santé de base, alors que les combats s'intensifient autour d'eux.

Comme le Conseil le sait, certains de ces hôpitaux se trouvaient dans des zones de désescalade, grâce au mécanisme de désescalade de l'Organisation. Toutes les parties ont l'obligation expresse, en vertu du droit international humanitaire, de s'abstenir d'attaquer des sites protégés, qu'ils se trouvent ou non dans des zones de désescalade. Il est consternant, en premier lieu, de voir que ces sites ont été touchés, mais il est tout simplement intolérable d'attaquer un établissement dont les coordonnées géographiques ont été communiquées dans le cadre du système de désescalade de l'Organisation.

Plusieurs de nos partenaires estiment aujourd'hui que le fait de fournir des coordonnées géographiques aux parties au conflit permet de cibler efficacement. Certains en ont conclu que les bombardements d'hôpitaux étaient une tactique délibérée visant à terroriser les populations. Toutes ces attaques remettent sérieusement en question le système de désescalade. Nous débattons actuellement de cette question en interne, et je communiquerai nos

conclusions au Conseil lors de la séance d'information mensuelle régulière sur les questions humanitaires, qui se tiendra la semaine prochaine.

Le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, inscrit sur la liste du Conseil de sécurité, est très présent à Edleb, et il est en partie responsable des souffrances infligées aux habitants. La lutte contre Hay'at Tahrir el-Cham représente clairement un défi majeur. Cependant, les efforts de lutte contre le terrorisme ne peuvent en aucun cas dispenser les États de leurs obligations de respecter le droit international humanitaire. C'est le principe fondamental. Comme le Secrétaire général vient de le dire, le droit international humanitaire doit être respecté, et les attaques contre les civils et les infrastructures civiles doivent cesser – elles doivent cesser sur-le-champ.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je m'exprimerai au nom des trois corédacteurs pour les questions humanitaires : la Belgique, le Koweït et l'Allemagne. Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, de leurs exposés et des informations actualisées qu'ils nous ont communiquées.

La situation dans le nord-ouest de la Syrie demeure profondément inquiétante. Nous réaffirmons notre vive préoccupation face à la poursuite des violences ces dernières semaines dans le nord-ouest de la Syrie, notamment les frappes aériennes aveugles et les bombardements massifs. De ce fait, nous avons enregistré un plus grand nombre de victimes civiles et de déplacés. Depuis avril, le nombre de déplacés a dépassé 300 000. Des personnes, dont de nombreux enfants, n'ont nulle part où s'abriter. Nous condamnons également les pertes de vies innocentes résultant de cette escalade.

Nous sommes fort alarmés par les attaques persistantes contre les infrastructures civiles, dont 26 établissements de santé et 37 écoles. Cette situation est épouvantable. Il semble que nous sommes en train de perdre l'essence même de l'humanité.

L'utilisation aveugle d'armes, en particulier dans les zones densément peuplées, est inacceptable. Ces attaques témoignent d'un mépris total pour la vie humaine et s'inscrivent dans une stratégie de châtement collectif.

En outre, l'utilisation intentionnelle d'armes incendiaires pour détruire des terres de culture et du matériel agricole, qui est signalée, ajoute une nouvelle dimension horrible au conflit et va à l'encontre de la résolution 2417 (2018). Les agriculteurs ont déjà du mal à accéder à leurs terres et à engranger leurs récoltes.

Nous, les corédacteurs, rappelons à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, sur la base des Conventions de Genève et de leurs Protocoles, notamment les principes humanitaires qui commandent de protéger les civils et les infrastructures civiles. Nous rappelons une fois de plus les obligations découlant des résolutions 2286 (2016) et 2427 (2018). Les auteurs de violations du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme doivent répondre de leurs actes. Nous restons fermement déterminés à lutter contre l'impunité.

Nous nous félicitons de tous les efforts soutenus et du dialogue en cours pour rétablir les arrangements de cessez-le-feu figurant dans le mémorandum d'accord russo-turc signé en septembre 2018. Nous appelons toutes les parties à l'appliquer pleinement afin de désamorcer la situation et de protéger la vie de 3 millions de personnes, dont 1 million d'enfants.

Nous nous faisons l'écho de l'évaluation claire et répétée de l'ONU, selon laquelle toute offensive militaire de grande échelle conduirait à une catastrophe humanitaire en Syrie et dans la région. Les corédacteurs condamnent à l'unisson toute attaque perpétrée par les membres des groupes terroristes désignés par l'ONU, tels que Hay'at Tahrir el-Cham. Toutefois, la lutte contre le terrorisme ne saurait justifier des attaques aveugles contre les populations et les infrastructures civiles. Les opérations antiterroristes ne sauraient prendre le pas sur la responsabilité et les obligations des parties de protéger les civils. Elles ne doivent pas non plus faire entrave à une action humanitaire impartiale.

Au contraire, toutes les parties à un conflit doivent permettre et faciliter une action humanitaire fondée sur des principes. Un accès humanitaire inconditionnel, sûr, prompt, sans entrave et durable doit être garanti. L'ONU et ses partenaires doivent être

en mesure d'évaluer les besoins comme il convient et d'acheminer l'aide humanitaire sans obstacles, notamment grâce au mécanisme transfrontière prévu à la résolution 2449 (2018), qui reste une bouée de sauvetage indispensable pour des millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie. Nous remercions sincèrement toute la communauté humanitaire des efforts qu'elle déploie afin de continuer à apporter une aide vitale aux personnes dans le besoin.

Enfin, et surtout, nous réaffirmons notre plein appui à l'Envoyé spécial Pederson dans ses efforts pour parvenir à une solution politique crédible et sans exclusive en Syrie, sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés aujourd'hui.

La position des États-Unis sur la situation humanitaire à Edleb est simple : il nous faut observer une désescalade complète et immédiate de la violence, par toutes les parties et en particulier les forces du régime d'Assad et la Fédération de Russie, à Edleb et alentour. L'escalade militaire du régime est inacceptable et fait peser une menace des plus irresponsables sur la sécurité et la stabilité de la région.

Nous espérons que l'annonce faite le 13 juin par la Fédération de Russie d'un cessez-le-feu conclu avec la médiation de la Turquie et de la Fédération de Russie apporterait un répit aux civils d'Edleb. Toutefois, comme nous venons de l'entendre de la part des représentants de l'ONU, ce dernier cessez-le-feu semble déjà rompu, et le régime syrien ne semble aucunement décidé à vouloir mettre un terme à son offensive sur Edleb, qui constitue une violation manifeste de l'accord de Sochi conclu entre la Turquie et la Russie en 2018.

Les informations selon lesquelles les forces du régime d'Assad auraient bombardé les positions turques dans la zone démilitarisée d'Edleb, faisant des blessés parmi les soldats turcs, sont alarmantes. Les États-Unis sont gravement préoccupés par la menace que cette offensive fait peser sur la Turquie et les forces militaires turques. De tels actes attisent les tensions et aggravent la menace d'une escalade globale du conflit, ce qui, à terme, mettrait des millions de civils syriens sur le territoire syrien en danger.

Les États-Unis se tiennent aux côtés de la Turquie, leur alliée à l'OTAN, pour appeler au respect

du cessez-le-feu convenu dans le cadre de l'Accord de Sotchi de septembre 2018 entre la Russie et la Turquie, et confirmé au Sommet d'Istanbul en octobre. En outre, les États-Unis appuient résolument les efforts turcs en faveur d'une désescalade de la violence. Il est impératif que les parties rétablissent la ligne de cessez-le-feu définie à Sotchi en septembre.

Ces quatre dernières années, la Fédération de Russie a annoncé au moins 10 accords de cessez-le-feu qu'elle a fini par enfreindre ou méconnaître, au mépris des risques pour la vie des civils et des conditions humanitaires sur le terrain. Avec ses alliés, le régime d'Assad s'est servi de ces cessez-le-feu pour se forger un avantage militaire tactique – afin d'acquérir des munitions, de repositionner ses forces et d'envoyer des renforts – et, à chaque fois, a fini par reprendre ses offensives brutales contre les populations civiles et les groupes d'opposition modérés, ce qui s'est traduit par des déplacements massifs, des victimes civiles et un accès humanitaire restreint.

Les États-Unis sont profondément préoccupés par le fait que, si toutes les parties ne reviennent pas immédiatement et intégralement à la ligne de cessez-le-feu de l'Accord de Sotchi de 2018 et ne rétablissent pas sans délai les accords de désescalade, les conditions humanitaires à Edleb et dans le nord-ouest de la Syrie pourraient bientôt être telles que les capacités de la communauté internationale à mener une intervention humanitaire robuste en seraient dépassées.

Revenir au cessez-le-feu de l'accord conclu en 2018 à Sotchi est également indispensable pour la sécurité des personnels médicaux et humanitaires, et pour préserver la capacité de l'ONU à acheminer librement l'aide transfrontière par tous les postes frontières convenus, conformément à la résolution 2449 (2018).

Les États-Unis et leurs partenaires sont fermement convaincus qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit syrien, pas plus au conflit à Edleb qu'au conflit syrien en général. Les États-Unis sont déterminés à observer un retour immédiat et durable au cessez-le-feu convenu dans l'Accord de Sotchi, afin de protéger la vie des civils et de préserver les lignes de cessez-le-feu actuelles, tandis que l'ONU s'emploie à mettre en œuvre la transition politique prévue dans la résolution 2254 (2015).

C'est pourquoi les États-Unis appellent de nouveau toutes les parties, notamment la Russie et le régime syrien, à respecter les engagements, pris

dans le cadre du mémorandum d'accord de Sotchi de septembre 2018, de mettre fin à la violence, d'éviter une offensive militaire à grande échelle, de renouer avec la désescalade de la violence dans la zone et de permettre un accès humanitaire sans entrave face à cette catastrophe humanitaire. Le Conseil de sécurité et le peuple syrien ne sauraient accepter rien de moins.

M. Lewicki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Koweït, la Belgique et l'Allemagne d'avoir demandé la convocation de cette séance ô combien opportune et importante. Je remercie également nos intervenants, les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Lowcock.

Il va sans dire que nous sommes très préoccupés par la dangereuse évolution de la situation en Syrie, en particulier l'escalade meurtrière de la violence dans le nord-ouest du pays ces dernières semaines. Comme l'a souligné à juste titre le Secrétaire général adjoint Lowcock, une catastrophe humanitaire est en train de se dérouler dans cette région.

Le conflit en Syrie a déjà fait subir des souffrances considérables au peuple syrien, et plus de 10 millions de Syriens ont actuellement besoin d'une aide humanitaire. Une fois de plus, nous observons avec beaucoup d'inquiétude, ces dernières semaines et derniers jours, une augmentation des frappes aériennes sur le gouvernorat d'Edleb et dans le nord de Hama. Tout le monde s'accorde à souligner qu'il est impératif d'éviter une bataille à grande échelle à Edleb. À défaut, nous pourrions être confrontés à la pire tragédie humanitaire du XXI^e siècle. Malgré tous ces avertissements, nos pires craintes sont en train de se matérialiser. Il ne s'agit plus d'un risque d'escalade dangereuse à Edleb; cette escalade est en train de se produire en ce moment même. Malheureusement, c'est la population civile qui en paiera le prix fort.

Les attaques visant des zones densément peuplées, des maisons, des installations médicales et des zones d'installation de personnes déplacées sont inacceptables et doivent cesser. Toutes les parties doivent, à titre de priorité absolue, protéger les civils d'Edleb. Je tiens à répéter une fois encore que toutes les parties sont tenues de respecter le droit international humanitaire : ce n'est pas une question de choix, c'est tout simplement une obligation juridique. Dans un tel contexte, toutes les activités antiterroristes doivent être menées dans le plein respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Je voudrais une nouvelle fois souligner l'importance de l'accord conclu entre la Russie et la Turquie sur la zone de désescalade d'Edleb, qui constitue une étape cruciale pour éviter une catastrophe humanitaire. Toutes les parties au conflit doivent veiller à l'application intégrale de cet accord. Nous appelons toutes les parties à revenir à la ligne de cessez-le-feu prévue par l'Accord de Sotchi.

Les combats en cours sont en train de provoquer le déplacement de plus de 300 000 personnes. Notre préoccupation la plus vive concerne le fait, premièrement, qu'elles doivent être en sécurité et, deuxièmement, que l'ONU doit pouvoir avoir pleinement accès à ces personnes. Un accès inconditionnel doit être accordé par principe. À cet égard, je tiens également à saluer le travail héroïque des travailleurs humanitaires dans ces circonstances particulièrement difficiles. L'ONU et ses partenaires continuent de fournir, notamment par le truchement d'une aide transfrontière conforme à la résolution 2449 (2018), une assistance humanitaire vitale, ancrée dans les principes humanitaires, qui est une bouée de sauvetage pour des millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie.

Je voudrais conclure en soulignant qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit syrien. Un accord politique conforme à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) demeure le seul moyen d'instaurer la paix.

M. Delattre (France) : Je voudrais commencer par remercier l'Allemagne, la Belgique et le Koweït, les « co-plumes » humanitaires, pour leur engagement sur la question humanitaire en Syrie. Je remercie également Rosemary DiCarlo et Mark Lowcock pour leurs présentations très éclairantes dont le constat est sans appel : nous sommes bel et bien en train d'assister à une nouvelle catastrophe humanitaire dans le nord-ouest du pays, qui s'ajoute à la longue liste des tragédies que connaît la Syrie depuis plus de huit ans. La longue nuit syrienne n'en finit pas.

La priorité des priorités aujourd'hui est d'éviter qu'Edleb ne devienne un nouvel Alep. Tout doit être fait pour protéger les vies de plus de trois millions de civils, dont un million d'enfants. Pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables, la France débloquera dans les jours qui viennent 5 millions d'euros pour le fonds humanitaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires basé à Gaziantep.

L'aide humanitaire est vitale pour des millions de personnes dans le nord-ouest mais reste insuffisante pour apaiser durablement les souffrances des populations. C'est pourquoi nous devons aussi concentrer nos efforts sur trois priorités : la protection des civils et des infrastructures civiles; l'exigence non négociable du respect du droit international humanitaire en toutes circonstances, y compris dans la lutte contre le terrorisme; et la nécessité d'une solution politique durable.

La protection des civils et des infrastructures civiles doit être une priorité absolue pour tous, c'est mon premier point. Malgré les bonnes paroles des uns et des autres, l'offensive contre Edleb continue de faire chaque jour de nouvelles victimes civiles, en bafouant tous les principes essentiels du droit international humanitaire. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles, est un impératif qui s'impose à tous. Il n'est pas négociable. Il est totalement inacceptable que les infrastructures de santé, y compris celles ayant fait l'objet d'une « déconfliction », et les écoles continuent à être la cible d'attaques. La lettre signée par 60 médecins et coordonnée par l'organisation non gouvernementale Syria Campaign, dont la France vient de demander la diffusion comme document du Conseil, est à cet égard sans appel. Je rappelle de nouveau que les attaques contre les hôpitaux et les personnels de santé, que la France condamne avec la plus grande fermeté, sont constitutives de crimes de guerre.

Dans ce contexte, nous appelons les signataires de l'accord de cessez-le-feu à tenir leurs engagements et à assurer un cessez-le-feu effectif dans le nord-ouest en vue du gel des fronts et un cessez-le-feu à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015). La Russie, en particulier, doit exercer toutes les pressions nécessaires sur le régime. C'est un appel pressant que nous lui adressons. Les discussions entre la Turquie et la Russie doivent également se poursuivre pour permettre une désescalade immédiate de la situation. L'Iran doit aussi y contribuer. Par ailleurs, je le répète ici, la France se montrera d'une extrême fermeté en cas de nouvel usage d'armes chimiques, et se tient prête à réagir.

La lutte contre le terrorisme, et c'est ma deuxième observation, doit s'inscrire dans le cadre du droit international humanitaire. L'influence acquise par le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham dans la majorité de la région couverte par l'accord de cessez-le-feu est

bien sûr une source de vive préoccupation pour nous tous. Mais il faut être clair sur trois points.

D'abord, l'offensive en cours ne relève pas de la lutte contre le terrorisme, comme le montrent les attaques qui ont visé des zones densément peuplées et les infrastructures civiles. Ces attaques ne peuvent avoir aucun autre but que de terroriser les populations et de dépeupler les localités concernées afin de reprendre le contrôle de ces zones. Ensuite, cette offensive ne sert en rien notre objectif de faire reculer le terrorisme, bien au contraire. Elle ne fait que contribuer à amplifier et disséminer la menace en faisant courir le risque d'une dispersion des combattants terroristes présents dans la région. Cette offensive remet ainsi en cause les efforts menés par la Turquie pour réduire l'influence des groupes terroristes, efforts que nous soutenons pleinement. Enfin, la lutte contre le terrorisme, qui est une priorité pour nous tous, ne saurait être invoquée en tout état de cause pour justifier des violations du droit international humanitaire. C'est ce qu'a rappelé le Secrétaire général à plusieurs reprises.

Cette escalade risque de ruiner tous les efforts en cours pour parvenir à une solution politique au moment où ces efforts sont plus urgents que jamais, et c'est mon troisième et dernier point. Alors qu'un compromis sur la commission constitutionnelle, acceptée par la plupart des acteurs internationaux, semblait se profiler et aurait permis d'entamer enfin des discussions de fond, le régime syrien a choisi une stratégie d'obstruction systématique, bloquant la formation de cette instance pour prendre en otage les discussions. Nous avons pleinement confiance en l'Envoyé spécial Geir Pedersen pour nous tenir au courant des obstacles qu'il rencontre et nous dire, comme nous l'espérons, lorsqu'un équilibre satisfaisant pour tous aura été trouvé. Mais nous ne pouvons en rester là. Chacun voit bien que le processus politique n'aurait pas de sens s'il se limitait à cette question de la commission constitutionnelle. C'est pourquoi il est essentiel que le Conseil soutienne clairement l'Envoyé spécial pour avancer dès à présent sur tous les aspects de la résolution 2254 (2015).

Je pense notamment à la question électorale. Les Syriens eux-mêmes doivent pouvoir choisir librement l'avenir qu'ils souhaitent pour leur pays, et nous devons nous assurer qu'ils en ont les moyens. C'est la condition pour apporter une réponse satisfaisante et durable à la tragédie que connaît ce pays. Il faut ainsi réfléchir dès à présent, sur la base de la résolution 2254 (2015), aux conditions qui garantiront que le scénario n'est pas

écrit à l'avance, comme par le passé, que les élections seront libres et régulières, que l'ensemble des Syriens, y compris les réfugiés, pourront avoir librement voix au chapitre et que les Nations Unies seront impliquées dans la supervision du processus. Je souhaite aussi redire ici que sans progrès significatif et irréversible sur le volet politique, les positions de la France et de l'Union européenne sur les sanctions, la reconstruction et la normalisation resteront inchangées.

Ce serait une grave erreur de jugement mais aussi une lourde faute politique de considérer que la tragédie syrienne est derrière nous. Face au nouveau drame qui s'ouvre à Edleb, selon un scénario si souvent éprouvé, personne ne pourra dire qu'il a été pris par surprise. Nous appelons donc chacun des membres du Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités pour mettre un terme à cette nouvelle tragédie et pour permettre la mise en place d'un processus politique crédible, sous la supervision des Nations Unies, afin de permettre au pays de s'engager sur la voie de la stabilisation et de la paix.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie les deux Secrétaires généraux adjoints de leur exposé respectif. Par leur entremise, je tiens également à saluer et à remercier tout le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires sur le terrain en Syrie et dans les pays voisins, qui risquent leur vie pour tenter d'améliorer la situation des gens ordinaires à Edleb et en Syrie.

Je suis tout à fait d'accord avec beaucoup de ce que mes collègues ont dit aujourd'hui. Je ne répéterai donc pas leurs propos. Je remercie les représentants de l'Allemagne et de la Belgique d'avoir insisté pour que la présente séance ait lieu, ce qui était vraiment une nécessité. Je n'évoquerai pas non plus le processus politique, car l'Ambassadeur de la France a dit tout ce que j'avais à dire. Il s'est donc, pour l'occasion, également exprimé au nom du Royaume-Uni.

Je voudrais commencer par la situation concernant l'attaque qui a visé les militaires turcs d'un poste d'observation à Edleb. Ils ont été la cible des bombardements du régime syrien. J'attends avec intérêt ce que notre collègue turc pourra nous dire à ce sujet plus tard. Toutefois, je tiens à rappeler que la Turquie a été l'un des pays qui ont essayé d'aider à résoudre la situation à Edleb, et la récompense qu'elle en retire, c'est que son personnel est la cible de tirs.

Il ne s'agit pas seulement d'un triste commentaire sur la situation en Syrie, c'est une inversion absolue de la responsabilité des États Membres de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Comme l'a dit la Secrétaire générale adjointe, les dommages causés à Edleb et à ses civils dépassent de loin toute dégradation ou nécessité en ce qui concerne les forces terroristes, comme Hay'at Tahrir el-Cham, et je pense qu'elle a évoqué une impasse inutile.

C'est exactement ce que c'est. Des gens sont tués, mais aucun avantage n'est obtenu du tout militairement. D'autres orateurs ont attiré l'attention sur le fait qu'il n'y a pas de solution militaire, et je suis tout à fait d'accord avec mon collègue américain sur ce point. Tout comme le représentant polonais, je tiens à dire que c'est une violation flagrante de l'Accord de Sotchi et à demander à toutes les parties de respecter cet accord et de revenir à ce cessez-le-feu.

En fait, je dois dire que je trouve incroyable que le Président Poutine ait accepté l'Accord de Sotchi avec le Président Erdoğan. La raison pour laquelle la Fédération de Russie ne parvient pas à convaincre les autorités syriennes de le suivre est donc un mystère pour nous tous. Mais, encore une fois, c'est une inversion de ce qui devrait se produire. J'espère que lorsque l'Envoyé spécial Lavrentiev et le Vice-Ministre des affaires étrangères Vershinin se rendront en Syrie cette semaine, ils pourront faire pression sur les autorités syriennes à ce sujet et qu'ils seront en mesure de réussir.

Comme d'autres orateurs, je voudrais également évoquer la situation en matière de droit international humanitaire et les bombardements d'hôpitaux. C'est une situation qui s'accélère et qui est exponentielle. J'attends avec intérêt ce que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pourra nous dire la semaine prochaine, après son exposé.

Mais en attendant, j'aimerais entendre quelques réponses des représentants russe et syrien ici présents aujourd'hui. Je continue de poser ces questions, et je n'obtiens toujours pas de réponses; mais je vais continuer à les poser parce qu'elles sont d'une importance absolument critique. Si les gens croient, comme nous l'entendrons plus tard aujourd'hui de la part des deux représentants, qu'ils veulent régler ce conflit, alors ils doivent commencer à se pencher sur ces questions.

Ma première question est la suivante : les attaques contre les hôpitaux sont-elles délibérées? Si c'est le cas, je vous saurais gré de m'expliquer en quoi de telles

attaques sont conformes aux principes fondamentaux du droit international humanitaire que sont le principe de distinction, la nécessité et la proportionnalité. Je serais également reconnaissant de savoir pourquoi aucun avertissement n'a été donné aux hôpitaux, car en vertu de l'article 19 de la quatrième Convention de Genève, la protection due aux hôpitaux civils ne pourra cesser que s'il en est fait usage pour commettre...des actes nuisibles à l'ennemi. Mais la clause critique est que toutefois, la protection ne cessera qu'après une sommation fixant un délai raisonnable.

Je voudrais donc savoir si ces avertissements ont été donnés et si des délais ont été fixés. Si ce n'est pas le cas, pourquoi pas? Si, d'autre part, les attaques contre les hôpitaux ne sont pas délibérées, quelles mesures les autorités syriennes et russes prennent-elles pour éviter de telles attaques à l'avenir? Quelles sont les points faibles de leurs systèmes de déconfliction qui permettent aux attaques de se produire? J'ai une dernière question : quelles unités de l'armée syrienne et de l'armée russe sont impliquées dans ces attaques? Je pense que ce serait un élément de transparence très utile pour le Conseil.

Pour sa part, le Royaume-Uni continuera de fournir une aide humanitaire importante pour aider à maintenir les gens en vie. Mais il ne fait aucun doute que rétablir un cessez-le-feu et veiller à ce que toutes les parties le respectent est en fait l'événement critique qui doit se produire. C'est cela, et non l'aide humanitaire, qui fera la plus grande différence pour la population d'Edleb.

J'ai deux choses à dire sur l'avenir. Je partage tout à fait ce que le représentant français a dit au sujet de la reconstruction et des élections. Nous fournissons une aide humanitaire. Nous ne fournirons pas d'aide à la reconstruction. Nous ne serons pas en mesure de contribuer à la réintégration éventuelle de la Syrie dans la communauté mondiale des nations sans un processus politique viable, significatif et durable.

Enfin, à l'instar du représentant de la France, je voudrais réaffirmer que si des armes chimiques sont à nouveau utilisées contre des civils en Syrie, nous nous joindrons à nos collègues pour réagir rapidement et de manière appropriée.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire salue la tenue de cette séance d'information consacrée aux derniers développements de la situation humanitaire en Syrie, à la demande de la Belgique, du Koweït et de l'Allemagne, qu'elle remercie.

Elle félicite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, dont les exposés situent notre Conseil sur l'ampleur des défis actuels et sur la nécessité d'agir pour une résolution pacifique du conflit syrien.

Ma délégation est vivement préoccupée par la reprise des combats dans le gouvernorat d'Edleb, depuis le 29 avril 2019, qui concourt à détériorer davantage une situation humanitaire déjà délétère. Cette nouvelle escalade militaire révèle le manque de volonté des parties au conflit de taire les armes, afin de s'engager résolument dans un processus politique de sortie de crise.

Ma délégation note avec regret la poursuite des combats, ainsi que leurs corollaires de pertes en vies humaines et de milliers de déplacés internes. Ce sont environ 300 000 personnes qui ont été contraintes de trouver refuge en dehors de la province d'Edleb, accroissant ainsi les besoins humanitaires dans cette région. De même, la destruction des infrastructures hospitalières et scolaires pose, une fois de plus, l'impérieuse et urgente nécessité d'agir pour une meilleure protection des civils. Mon pays voudrait rappeler aux forces de défense et de sécurité syriennes et aux groupes armés qu'il leur incombe en premier lieu, de s'abstenir de toutes formes de violences à l'encontre des populations civiles et que l'état de belligérance actuelle ne saurait les exonérer de leurs obligations au regard du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

À cet égard, les parties au conflit doivent être pleinement conscientes de ce qu'elles devront répondre devant les juridictions internationales compétentes, des violations aux conventions et traités relatifs à la protection des civils et au droit international humanitaire, dont elles se rendront coupables. Par ailleurs, ma délégation estime qu'en sus de la protection des civils, les acteurs du conflit syrien ont l'obligation de créer les conditions d'un accès sûr et sans entraves de l'aide humanitaire aux populations affectées.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réaffirme sa conviction que, en dépit de l'exacerbation du conflit et de la gravité de la crise humanitaire qu'il engendre, la paix est possible en Syrie, dans le cadre d'un processus politique de sortie de crise inclusif et crédible, qui permette à toutes les parties de s'engager dans des compromis féconds. À cet égard, nous réaffirmons

notre plein soutien à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Geir Pedersen, et nous l'encourageons dans ses efforts pour parvenir à une solution politique à la crise syrienne.

Mon pays invite par conséquent les parties syriennes à privilégier le dialogue et à se conformer aux dispositions de l'Accord russo-turc sur la zone démilitarisée, pour un cessez-le-feu durable afin de donner une chance de succès au processus politique. La Côte d'Ivoire appelle enfin toutes les parties prenantes à œuvrer à la mise en place d'une commission constitutionnelle suivant les dispositions pertinentes de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous remercions les délégations allemande, koweïtienne et belge d'avoir appelé à la tenue de la présente séance, ainsi que M^{me} Rosemary DiCarlo et M. Mark Lowcock de leurs exposés édifiants.

Après avoir écouté les deux intervenants et sur la base des informations qui nous parviennent au quotidien, il ne fait aucun doute que nous pouvons en déduire que nous assistons à un véritable drame humanitaire à Edleb, qui s'aggrave chaque jour. L'inaction de la communauté internationale face à cette escalade de la violence a provoqué non seulement la plus grande vague de déplacements de populations depuis le début du conflit – nous parlons de plus de 200 000 personnes – mais aussi une augmentation du nombre d'attaques aveugles contre la population civile et contre les infrastructures publiques et sanitaires.

Face à cette situation tragique, la Guinée équatoriale insiste sur la nécessité d'un véritable sursaut au niveau international pour intensifier les efforts conjoints en vue de stabiliser la situation dans le nord-ouest de la Syrie, notamment par des mesures efficaces pour neutraliser les groupes terroristes. En outre, dans le cadre des accords de Sotchi et d'Astana, nous appelons les parties à réaffirmer leur engagement à prévenir les processus négatifs, à garantir la sécurité des civils et à rétablir le cessez-le-feu. D'autre part, les garants d'Astana doivent continuer à faire preuve d'unité et de cohérence pour que ces efforts soient couronnés de succès. Tout indice de pressions mutuelles, de provocations ou d'hostilités entre eux ne fera que saper les efforts de coordination visant à instaurer la paix, la stabilité et un cessez-le-feu dans la région.

Nous voudrions rendre un hommage particulier à la Turquie et au Liban, qui ont subi une très forte pression économique en raison de l'afflux de millions de réfugiés sur leur territoire. À cet égard, il convient de renforcer l'action des organisations humanitaires et de maintenir l'aide financière destinée aux réfugiés qui, dans de nombreux cas, vivent dans des conditions déplorables. Dans ce contexte, il est essentiel que les organismes des Nations Unies et les pays donateurs interviennent immédiatement pour faire face à la crise humanitaire causée par les bombardements, et il incombe au Conseil de sécurité de garantir la mise en œuvre et la continuité de ces efforts.

Avec le conflit en Syrie, nous assistons à l'effondrement des normes du droit international humanitaire. À la fin du XX^e siècle, la communauté internationale s'est mise d'accord sur des normes et des principes de comportement, tels que la protection de la population civile, le rejet de la torture, la condamnation de l'emploi de certaines armes et la volonté d'éviter à tout prix le risque de catastrophes humanitaires. C'est un recueil d'interdictions, une sorte de 10 commandements pour le monde moderne qui, même s'ils n'étaient pas appliqués par tous les États, faisaient l'objet d'un certain consensus. Il est également de notre devoir, en tant que membres du Conseil, de veiller à ce que tout cela ne s'effondre pas en Syrie.

À cet égard, nous réitérons notre appel à la retenue et nous appelons les parties à veiller au plein respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Par ailleurs, nous réitérons la nécessité d'une coopération russo-turque afin de trouver les moyens permettant de réduire les tensions dans la zone de désescalade, dans le cadre des accords existants.

Pour terminer, je voudrais souligner une fois de plus l'importance de la composante diplomatique pour parvenir à une solution politique crédible et durable au conflit. Par ailleurs, le Gouvernement de mon pays continuera d'appuyer les négociations politiques en cours visant à réaliser des progrès dignes de ce nom en vue de la formation de la commission constitutionnelle, de l'instauration du cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire national et de la mise en œuvre de mesures de renforcement de la confiance pour créer un environnement sûr et neutre, ainsi que l'organisation d'élections libres, transparentes et inclusives.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Président

d'avoir convoqué la présente séance. Nous remercions aussi M^{me} DiCarlo et M. Lowcock de leurs exposés.

Nous voudrions saisir cette occasion pour réitérer les remerciements de notre pays à tous les acteurs humanitaires qui, dans les pires conditions d'insécurité, continuent de fournir une assistance pour sauver la vie de plus de 11 millions de personnes vulnérables en Syrie.

Vu que la majorité de la population syrienne vit dans l'extrême pauvreté, nous sommes préoccupés de constater que les opérations humanitaires se trouvent dans un état d'épuisement, ce qui entraîne de graves problèmes pour répondre aux besoins de plus en plus aigus et urgents des Syriens. À cet égard, la suspension des opérations par plusieurs partenaires humanitaires en raison de la grave insécurité qui règne est un facteur tout aussi alarmant. En outre, le plan d'aide humanitaire pour cette année n'est financé qu'à hauteur de 20 %.

Malgré les nombreux rapports du Secrétaire général, les rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les témoignages des personnes touchées et les préoccupations exprimées à maintes reprises dans cette salle, l'inaction du Conseil, qui n'a pas appelé à l'unanimité à la cessation des hostilités dans le nord-ouest du pays, semble témoigner d'une indifférence déconcertante face au nombre de morts, de blessés et d'attaques contre des zones et des infrastructures civiles. Les statistiques sont là, comme M. Lowcock l'a déjà dit au nom de l'ONU et de ses partenaires sur le terrain. Ne nous leurrions pas. Des frappes aériennes qui mettent en danger la vie des civils se poursuivent. À ce stade, on dénombre environ 300 morts, dont plus de 80 enfants.

Les déplacements forcés de civils se poursuivent et ont atteint des niveaux exorbitants. Beaucoup de ces personnes entament le voyage à pied, et au fur et à mesure qu'elles progressent, vendent les quelques effets personnels qu'elles ont pour payer d'autres moyens de transport. D'autres n'ont d'autre choix que de chercher refuge sous des arbres, sans aucune protection. Les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées restent les plus vulnérables.

Face à cette situation tragique, la question que nous devons nous poser est la suivante : Que doit-il se passer de plus? Que doit-il se passer de plus pour que les parties impliquées et ceux qui ont de l'influence sur elles donnent du répit à une population meurtrie par neuf ans de conflit? Que doit-il se passer de plus pour que nous, au Conseil, réclamions à l'unisson un cessez-le-feu immédiat pour prévenir une escalade militaire et

pour protéger la population civile? Nous ne devons pas oublier que le Conseil, en tant que garant de la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), est appelé à veiller à la préservation des conditions permettant de mener un processus de paix revitalisé et inclusif, sur la base de la confiance de l'ensemble de la population syrienne et des millions de réfugiés dispersés à l'étranger.

Tout le monde ici a exprimé son appui au processus politique. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons la responsabilité de nous montrer à la hauteur des efforts déployés par l'Ambassadeur Pedersen pour tirer le meilleur parti stratégique de l'occasion qui se présente. Malheureusement, la fragilité actuelle du processus politique est précisément due à l'évolution de la situation dans le nord-ouest de la Syrie et à la position adoptée par le Conseil de sécurité à cet égard.

Par conséquent, nous continuons d'exhorter les parties à avancer résolument pour obtenir des résultats concrets, dans le cadre d'une transition sans exclusive vers un avenir d'espoir et de justice pour tous les Syriens. Nous avons la responsabilité morale de concrétiser cette aspiration. Ne les laissons plus tomber.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Tout en remerciant les intervenants, nous voici de nouveau dans cette salle à écouter des exposés encore plus sombres et alarmants des Secrétaires généraux adjoints Lowcock et DiCarlo sur la situation dans le nord-ouest de la Syrie. Les informations selon lesquelles des centaines de civils innocents ont été victimes de cette escalade et plus de 300 000 personnes ont fait récemment l'objet de déplacements sont à fendre le cœur. Trois millions de personnes à Edleb, dont 1 million d'enfants, sont prises au piège des tirs croisés. Et si la violence continue de s'intensifier, qu'advient-il de ces gens? Le Conseil conviendrait-il avec moi que cela déclencherait de nouvelles vagues de déplacement? Conviendrait-il avec moi que cela compliquerait davantage les opérations humanitaires? Et le Conseil conviendrait-il aussi avec moi qu'une nouvelle escalade de la violence ferait davantage de victimes? Je suis sûr que tout le monde sera d'accord avec moi, car je suis fermement convaincu que nous voulons tous éviter ces scénarios alarmants. Il est vraiment temps de nous tourner l'un vers l'autre, non l'un contre l'autre. Les habitants du nord-ouest de la Syrie ont plus que jamais besoin de nous. Dans ce contexte, ma délégation tient à souligner trois points pertinents.

Premièrement, nous appelons toutes les parties concernées à mettre fin à la violence et à faire preuve de la plus grande retenue. Nous apprécions à leur juste

valeur les efforts déployés par la Russie et la Turquie pour négocier les accords de cessez-le-feu. Toutes les parties doivent respecter ces accords et appliquer pleinement les modalités du cessez-le-feu russo-turc de 2018. Un cessez-le-feu durable revêt la plus haute importance.

Deuxièmement, nous devons répondre d'urgence aux besoins vitaux et immédiats des personnes touchées à Edleb et dans les zones avoisinantes, en particulier les personnes déplacées. Il y a plus de 300 000 personnes nouvellement déplacées, et nous devons veiller à ce que leurs besoins immédiats en nourriture et en eau soient satisfaits. Il en va de même du secteur de la santé. Les services de nombreux établissements de soins étant suspendus, il est crucial d'apporter un soutien sanitaire de base, en particulier aux personnes déplacées qui vivent sous des arbres et sont vulnérables face aux maladies infectieuses. Dans ce contexte, l'Indonésie appelle toutes les parties à assurer une assistance et un accès humanitaires sûrs et sans entrave à la population dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie. Nous rendons hommage à tous les acteurs humanitaires sur le terrain qui travaillent sans relâche pour répondre aux besoins croissants de la population de la région.

Troisièmement, ma délégation souhaite une fois de plus exhorter toutes les parties à redoubler d'efforts et à se concentrer davantage sur le dialogue afin de trouver une solution pacifique au conflit syrien. Tout le monde semble convenir qu'une solution politique globale en Syrie, fondée sur le processus de Genève et la résolution 2254 (2015), est essentielle. Toutefois, nous ne devons pas oublier que la poursuite de la coopération et des négociations pour renforcer la confiance est également cruciale pour faire progresser le processus politique syrien.

Nombre de membres du Conseil ont indiqué que cette urgence humanitaire ne peut être réglée s'il n'y a pas de solution politique au conflit, et nous sommes tout à fait d'accord. Alors que l'escalade de la violence se poursuit dans le nord-ouest de la Syrie, la nécessité d'une action du Conseil va croissante. L'heure est venue pour le Conseil de répondre comme il se doit à la question suivante : si la violence continue de s'intensifier, que va-t-il advenir de la population du nord-ouest de la Syrie?

M^{me} Goolab (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier M^{me} Rosemary DiCarlo et M. Mark Lowcock de leurs exposés sur la situation en Syrie.

L'Afrique du Sud est profondément préoccupée par la violence qui sévit actuellement dans certaines régions de la Syrie. Les bombardements et les frappes aériennes qui ont fait des morts et des blessés parmi les civils sont inacceptables. Nous appelons toutes les parties à mettre fin aux bombardements des infrastructures civiles et à veiller à ce que les civils de la région ne soient pas utilisés comme boucliers humains par des acteurs non étatiques. Nous exhortons toutes les parties à respecter leurs engagements à cesser les hostilités et à s'acquitter de leurs obligations au regard du droit international humanitaire.

Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute attaque contre les établissements scolaires et de santé. Ces établissements doivent être des lieux de refuge et de sécurité, et leur statut particulier au regard du droit international humanitaire doit être protégé. Des dizaines de milliers d'enfants, les membres les plus vulnérables de la société, ne sont pas en mesure de passer leurs examens finaux en raison de la destruction des écoles, de l'escalade de la violence et des déplacements qu'elle provoque.

L'intensification de la violence a eu de graves répercussions sur une situation humanitaire déjà précaire. Le grand nombre de personnes qui fuient d'une région à l'autre met encore plus à mal des ressources humanitaires limitées. Comme nous l'avons déjà entendu, la Syrie, la région et la communauté internationale ne peuvent se permettre une offensive militaire de grande envergure, car elle pourrait entraîner une catastrophe humanitaire colossale.

La suspension de certaines opérations humanitaires dans la région a également des répercussions négatives sur l'aide humanitaire, en particulier pour ceux qui en ont le plus besoin. Les organismes humanitaires font un travail extraordinaire en essayant de venir en aide à tous ceux dans le besoin. Nous aussi, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider à la fois les organismes humanitaires et ceux qui nécessitent le plus urgemment leur appui. Il est essentiel que l'accès à l'aide et son acheminement à tous ceux qui en ont désespérément besoin soient garantis par toutes les parties. À cet égard, nous demandons instamment la pleine application de tous les accords pertinents, y compris le mémorandum de cessez-le-feu de septembre 2018 et le récent cessez-le-feu négocié entre la Russie et la Turquie, qui, nous l'espérons, fera baisser les tensions et atténuera la violence. L'Afrique du Sud appelle toutes les parties à

respecter les dispositions énoncées dans les accords de cessez-le-feu.

L'Afrique du Sud exhorte toutes les parties à participer pleinement aux processus politiques en cours, car la situation en Syrie ne peut être réglée par la voie militaire. Un règlement politique inclusif et négocié est le seul moyen d'instaurer une paix et une sécurité durables pour tous les Syriens. Ma délégation abonde dans le sens du Secrétaire général lorsqu'il dit que la solution pour la Syrie doit être politique.

Pour terminer, il est important de noter que la présence de toute force militaire étrangère opérant dans le pays sans l'autorisation du Gouvernement syrien porte atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays. Comme on l'a déjà dit, la présence de forces extérieures non autorisées ne fait que déstabiliser davantage la situation.

M. Velásquez (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance. Nous remercions les intervenants de leurs exposés circonstanciés, qui brossent un sombre tableau et appellent à l'action urgente du Conseil de sécurité.

Le Pérou note avec une profonde préoccupation la poursuite du conflit en République arabe syrienne et ses graves répercussions humanitaires. Nous déplorons en particulier la récurrence et l'ampleur de la violence dans le nord-ouest du pays, découlant du contrôle de la zone par des organisations terroristes et des ripostes militaires qui tendent à ne pas faire de distinction entre combattants et civils. Nous sommes alarmés par le fait que cette situation aggravera encore l'extrême vulnérabilité de la population de la zone, tout en exacerbant les tensions dans la région, en particulier après les attaques contre les postes d'observation turcs dans les environs d'Edleb.

Face à cette situation difficile, nous soulignons que le devoir de la communauté internationale est d'empêcher que le nord-ouest de la Syrie ne devienne le théâtre d'une nouvelle tragédie humanitaire. Nous exhortons donc le Gouvernement syrien et tous les acteurs du conflit à empêcher une nouvelle détérioration de la situation, ce qui passe essentiellement par le maintien du cessez-le-feu négocié par la Turquie et la Russie en septembre dernier.

Nous réaffirmons notre condamnation la plus ferme de tous les actes terroristes et de ceux qui les commettent. Nous soulignons, toutefois, qu'en aucune circonstance, la lutte contre le terrorisme ne peut

servir de prétexte pour violer les droits de l'homme et le droit international humanitaire, surtout lorsque, comme dans le cas d'Edleb, la vie de millions d'enfants est en jeu. Nous encourageons également l'ONU et les autres acteurs humanitaires à continuer d'apporter secours et espoir aux centaines de milliers de personnes déplacées – 270 000 rien qu'en mai – qui vivent dans des conditions très précaires dans des zones proches de la frontière avec la Turquie.

Je voudrais terminer en réaffirmant le plein attachement du Pérou à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité de la Syrie. À cet égard, toute détente ou autre accord devra toujours avoir un caractère temporaire et ne pas conduire à une partition *de facto* du pays. Il en va de même de la présence de forces étrangères.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Lowcock de leurs exposés de ce matin.

La Chine suit la situation humanitaire en Syrie et appuie l'ONU et les parties concernées dans leurs infatigables efforts pour l'améliorer. En septembre dernier, la Russie et la Turquie ont signé le mémorandum de Sotchi sur la désescalade à Edleb, affirmant ainsi leur détermination à combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et à maintenir la stabilité dans le nord-ouest de la Syrie. La Chine appuie la Russie et la Turquie dans la poursuite de la mise en œuvre du mémorandum. La communauté internationale doit garder à l'esprit la nécessité globale de lutter contre le terrorisme en Syrie et d'œuvrer pour assurer son intégrité territoriale et son avenir, en vue de trouver une solution globale et à long terme au problème du terrorisme et à la situation humanitaire dans le nord-ouest du pays.

La Chine appuie l'ONU et les autres parties impliquées dans la fourniture d'une assistance humanitaire aux civils déplacés dans le nord-ouest de la Syrie et dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Lorsqu'on parle de la situation humanitaire dans ce pays, on ne peut ignorer le problème de la lutte contre le terrorisme. Ces derniers mois, des groupes terroristes ont tenté d'élargir leurs zones d'influence en lançant des attaques fréquentes qui ont fait des victimes civiles et endommagé les infrastructures, compromis les opérations de secours humanitaire et porté atteinte aux conditions de sécurité dans la région. La Chine est pour que des critères uniformes soient appliqués et que des mesures de rétorsion soient prises contre les atrocités

commises par des groupes terroristes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et au droit international.

La Chine est tout aussi préoccupée par les problèmes humanitaires auxquels sont confrontés les habitants d'autres régions en Syrie et les résidents des camps de déplacés. Nous demandons instamment que des efforts soient déployés pour trouver des solutions adaptées à la situation sur le terrain. Le camp de Hol a dépassé sa capacité d'accueil, et il est impératif d'accroître l'aide humanitaire destinée au camp et de trouver une solution appropriée au problème de la réinstallation des personnes qui s'y trouvent. La communauté internationale doit également intensifier le dialogue et les discussions concernant le camp de Roukban, et parvenir à une solution consensuelle qui permettra à davantage de Syriens de rentrer chez eux dès que possible.

Dans les zones où la situation en matière de sécurité est relativement stable, la communauté internationale doit aider le Gouvernement syrien dans ses efforts de reconstruction et d'amélioration des moyens de subsistance de sa population. La Chine est préoccupée par les conséquences négatives que les sanctions économiques ont sur les moyens de subsistance du peuple syrien. Les opérations de secours humanitaire en Syrie doivent respecter pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays et se conformer strictement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, aux Principes directeurs des Nations Unies concernant le droit à l'assistance humanitaire et aux normes pertinentes du droit international. La coordination des communications avec le Gouvernement syrien doit être renforcée.

Si nous voulons réellement améliorer la situation humanitaire en Syrie, nous devons continuer de promouvoir le processus de règlement politique. Dans la recherche d'un règlement qui réponde aux préoccupations de toutes les parties, la Chine appuie l'ONU dans son rôle de principale instance de médiation ainsi que l'Envoyé spécial Pedersen s'agissant d'encourager les parties en Syrie à respecter la résolution 2254 (2015) et le principe selon lequel le processus de paix doit être conduit et pris en main par les Syriens. Nous appelons toutes les parties en Syrie à s'efforcer de surmonter leurs divergences par le dialogue et la négociation afin de régler les questions spécifiques dans le cadre du processus politique.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons écouté attentivement les exposés des Secrétaires généraux adjoints Rosemary DiCarlo et Mark Lowcock. Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que la troïka humanitaire, d'avoir organisé la séance du Conseil d'aujourd'hui sur la situation dans le nord-ouest de la Syrie. Pour être francs, nous avons nous aussi l'intention de demander la convocation d'une séance sur le sujet, car il est grand temps que nous discutons de l'évolution de la situation en Syrie, notamment dans la zone de désescalade d'Edleb. Certains de nos partenaires continuent de diffuser des messages auprès de la communauté internationale qui soit n'ont rien à voir avec ce qui se passe réellement en Syrie, soit déforment la situation sur le terrain.

Nous sommes franchement déconcertés par le fait que personne n'a proposé de parler de la situation à Baghouz et à Hajin quand les forces occidentales, opérant illégalement sur le territoire syrien, ont anéanti ces villes, provoquant des dommages considérables aux infrastructures civiles, y compris des hôpitaux et des écoles, ainsi que des morts civiles. Y a-t-il vraiment une différence entre les civils de la province d'Edleb et ceux de Deir el-Zor? Pourquoi les morts de Hajin n'ont-ils pas été jugés dignes de faire l'objet d'une discussion au Conseil? Lorsque Raqqa et les autres villes au-delà de l'Euphrate étaient en train d'être rasées, pourquoi personne, pas même ceux en charge des questions humanitaires, ne s'est-il donné la peine de mentionner les hôpitaux et les écoles ou de poser des questions aussi inquisitrices que celles que nous avons entendues aujourd'hui?

Nous pensons que ce dont il est question, ce n'est pas la catastrophe humanitaire qui ne manquerait pas d'arriver, nous dit-on, si une campagne militaire majeure était lancée dans la zone de désescalade d'Edleb. Nous avons souvent entendu la même chose au sujet de la pacification d'autres régions de la Syrie. Ce dont il est en fait question, c'est la volonté de garder les territoires hors du contrôle de Damas le plus longtemps possible, peu importe qui les gouverne, peu importe même si ce sont les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham, qui font tout ce qu'ils peuvent pour se faire passer pour une soi-disant force politique. Hélas, malgré les affirmations publiques, l'attitude antirégime n'a pas disparu, pas plus que l'objectif de créer l'isolement et de provoquer un changement de régime à Damas.

Aujourd'hui, nous avons une fois de plus entendu parler de la nécessité de rétablir le cessez-le-feu et

de réaffirmer notre attachement au mémorandum de Sotchi du 17 septembre 2018. Je tiens à souligner que le mémorandum est pleinement mis en œuvre. Toute activité militaire est dictée exclusivement par la nécessité de répondre aux provocations terroristes. Et j'insiste une nouvelle fois sur le fait que le mémorandum russo-turc n'interdit pas la lutte contre le terrorisme, mais l'encourage au contraire.

Le Gouvernement syrien a souvent annoncé des pauses dans l'action militaire que les terroristes sabotent délibérément. Le 12 juin, nos collègues turcs et nous-mêmes avons convenu de mesures visant à étendre le régime de cessez-le-feu à l'ensemble de la zone de désescalade. Toutefois, les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham, qui contrôlent 99 % d'Edleb, ont une fois de plus continué de bombarder le territoire syrien. Depuis le début du mois de mai, ils attaquent sans relâche les positions des forces gouvernementales syriennes, la base aérienne russe de Hmeïmim et les villes et villages proches de la zone de désescalade, à l'aide de lance-roquettes multiples, de mortiers et de drones de combat. Rien que ces derniers jours, ils ont attaqué 12 villages dans les provinces de Lattaquié et de Hama. Le 6 juin, des jihadistes ont lancé une attaque à la roquette contre un hôpital de Mohradé, endommageant gravement les blocs opératoires, les urgences et la salle de triage. Dans la même ville, le 16 juin, plusieurs personnes ont été blessées dans une attaque à la roquette, et les infrastructures civiles ont subi de graves dégâts. Hier, des combattants ont tiré des mortiers sur le village de Kudehi dans la province d'Alep, faisant 11 morts et 15 blessés, dont des enfants. M. Lowcock a mentionné cette attaque aujourd'hui, mais il a oublié de mentionner qui a tué ces personnes.

Les villes de Sqeïlibiyé et de Mohradé, dont les populations sont majoritairement chrétiennes, sont également régulièrement attaquées au mortier et à la roquette, et les civils, notamment les femmes et les enfants, en souffrent, tandis que des dommages considérables sont causés aux infrastructures civiles, y compris les écoles et les hôpitaux. Nous n'avons pas entendu un seul mot à ce sujet aujourd'hui, ni de la part de nos collègues occidentaux ni de la part des représentants de l'Organisation des Nations Unies. Ne savent-ils vraiment pas que des terroristes commettent ces attaques? Nous pourrions donner de nombreux autres exemples. Des informations plus détaillées sont disponibles dans les bulletins d'information du Ministère russe de la défense sur les zones de désescalade, que nous distribuons régulièrement aux membres du Conseil.

Malgré les provocations et les incursions agressives des activistes, la Russie reste attachée à ses accords avec la Turquie sur la stabilisation d'Edleb. Nos militaires sont en contact permanent avec les militaires turcs pour coordonner les efforts visant à prévenir l'escalade de la violence et la déstabilisation. Toutefois, ni la Russie ni la Turquie ne fermeront les yeux sur les provocations dangereuses des terroristes qui menacent le territoire turc, la base aérienne russe « Hmeïmim », l'Armée syrienne, et des personnes pacifiques. Il faut cesser d'essayer de diviser le format Astana, comme cela a été implicitement suggéré ici. Le format Astana reste, pour le moins, l'un des mécanismes les plus efficaces travaillant à stabiliser la situation en République arabe syrienne.

Nous le soulignons encore une fois : les forces armées syriennes et les Forces aérospatiales russes ne visent que les installations terroristes identifiées comme telles dans les données fournies par le renseignement. Il y a comme une impression de « déjà vu » aujourd'hui. Nous entendons à nouveau des lamentations au sujet d'hôpitaux détruits, notamment ceux dont les coordonnées étaient connues. J'ai déjà dit, pas seulement aujourd'hui mais lors de précédentes séances et même l'année dernière, que dans toute la Syrie d'avant-conflit, il n'y avait pas autant d'hôpitaux que ceux dont on dit qu'ils ont été détruits. Ce n'est un secret pour personne que les militants utilisent l'infrastructure civile, les hôpitaux et les écoles à des fins militaires, et qu'ils utilisent des personnes comme boucliers humains. Nous rejetons fermement toutes les accusations selon lesquelles des frappes aveugles ont été menées. Nous ne menons pas des attaques contre la population civile.

Nous demandons que tous les collègues, y compris le Secrétariat de l'ONU et les institutions spécialisées de l'ONU, n'utilisent que des informations vérifiées dans leurs évaluations. Nous avons eu pendant longtemps de sérieuses interrogations sur les sources d'information, notamment celles dans lesquelles les organismes de l'ONU, y compris l'Organisation mondiale de la Santé, puisent leurs informations. Je voudrais que l'on rapporte ce que je dis à M. Lowcock et à M^{me} DiCarlo, qui ne sont plus dans la salle. Soit dit en passant, ils ne se rendent pas dans les zones où des frappes contre des hôpitaux auraient été effectuées. Renseignement pris, il s'avère que la plupart des données ne sont que des appels téléphoniques reçus de certaines « sources fiables » que personne n'a vérifiées et que personne ne veut nommer.

On a aussi beaucoup parlé aujourd'hui d'armes chimiques. Qu'il me soit permis de dire que les « Casques blancs » que certains membres du Conseil adorent, qui collaborent avec le Front el-Nosra, planifient de nouvelles attaques chimiques par provocation. Nous demandons à la communauté internationale d'être vigilante, car de nouveaux coups montés à l'aide d'armes chimiques se préparent. Nous avons à maintes reprises alerté sur cela. D'après ce qui a été rapporté, Hay'at Tahrir el-Cham a créé toute une division pour s'y atteler. Quant aux informations communiquées par le Gouvernement syrien et les alertes sur les préparatifs d'attaques chimiques terroristes, les institutions spécialisées internationales préfèrent tout simplement les ignorer.

Sur fond de déclarations alarmistes sur Edleb, le Conseil de sécurité ne doit pas se désintéresser de la situation préoccupante et explosive qui règne sur la rive orientale de l'Euphrate, qui n'est pas sous contrôle du Gouvernement syrien. La tension monte dans cette partie de la Syrie. La population locale résiste à l'ingénierie démographique qui lui est imposée avec l'appui de la coalition occidentale. La capacité de protestation se renforce et peut dégénérer en affrontement armé. Une escalade à grande échelle ne peut, selon nous, être évitée et un processus de réconciliation nationale durable ne peut être lancé que lorsqu'il sera mis fin à l'occupation illégale internationale de la Syrie dirigée par les États-Unis et quand commencera un dialogue entre les représentants des communautés ethniques locales et les autorités syriennes.

Le Conseil doit accorder une attention particulière à Raqqa, Hajin et à Baghouz – des localités situées dans le nord-est de la Syrie où la situation est catastrophique et qui ont été rendues inhabitables pour les civils. Le camp de déplacés d'el-Hol qui se trouve dans le gouvernorat de Hassaké, non contrôlé par le Gouvernement, mérite que le Conseil s'y intéresse tout particulièrement. La situation dans ce camp est quasiment catastrophique. Il est surpeuplé; plus de 74 000 personnes, dont 47 000 mineurs, y sont hébergées. Les adultes qui s'y trouvent sont des militants radicaux, si radicaux en fait qu'il est pratiquement dangereux de s'y trouver, même pour le personnel humanitaire. Il y a pénurie d'eau, de denrées alimentaires, de médicaments, de personnel de santé et d'équipement médical, et les maladies infectieuses y prolifèrent. Pour notre part, nous continuerons de travailler en coordination avec les autorités syriennes pour évacuer les Syriens du camp de réfugiés de Roukban, situé dans la zone d'occupation américaine illégitime. Ces derniers jours, les habitants

du camp ont recommencé à se rendre dans les zones contrôlées par le Gouvernement, malgré les obstacles créés par les formations armées illégales qui ont trouvé refuge dans cette partie de la Syrie. À ce jour, environ 14 000 personnes ont quitté le camp. La situation autour des camps de Roukban et d'el-Hol montre certains modèles qui se font jour dans le conflit syrien. Les camps de réfugiés et de déplacés à problèmes ne se trouvent que dans les territoires qui sont illégalement occupés par des forces étrangères. C'est dans ces zones qu'il est fait état de violations graves des droits de l'homme.

Pour revenir à Edleb, qu'il me soit permis d'indiquer qu'à terme, ce gouvernorat, tout comme les autres territoires syriens, doit retourner sous le contrôle du Gouvernement syrien, et les foyers terroristes qui s'y trouvent doivent être éradiqués. Par ailleurs, il est essentiel d'empêcher les terroristes de se rendre dans d'autres parties de la Syrie et plus loin encore dans la région. Les militants qui ont combattu en Syrie ont déjà commencé à se réinstaller en Afghanistan et en Libye, et peuvent en fait retourner dans les pays de leur nationalité en Europe et en Asie. Contrer la propagation de cette menace est beaucoup plus important que de gonfler et d'exacerber artificiellement la situation dans le golfe Persique. La Russie poursuivra ses efforts visant à lutter contre le terrorisme en Syrie et à établir un processus politique durable dans ce pays, à titre national, en tant que membre du processus d'Astana et en tant qu'État membre du Conseil de sécurité. Nous resterons disposés à coopérer avec tous les États Membres qui sont constructifs et qui souhaitent voir la paix revenir en Syrie.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : La présente séance ne pouvait mieux tomber, en ce qu'elle nous donne, ainsi qu'à d'autres pays, l'occasion d'alerter le Conseil de sécurité sur les attaques que mènent depuis Edleb les groupes terroristes armés contre les villes et les villages voisins dans les faubourgs d'Alep et les banlieues nord de Hama et de Lattaquié. La dernière d'entre ces agressions a été le massacre commis par ces groupes il y a deux jours dans le village d'Oudeïhi, dans les faubourgs sud d'Alep, dans laquelle 12 civils qui participaient à une fête de mariage ont été tués et 16 autres blessés. La vie des habitants de ce village, qui vivaient normalement et dans la sécurité, s'est transformée en un enfer difficile à

décrire, du fait de la terreur semée par les terroristes du Front el-Nosra, appuyés par le régime turc d'Erdoğan. À cause des projectiles tirés par ces terroristes, on trouve éparpillés dans les rues de ce village les corps déchiquetés de martyrs, mais aussi des blessés, dont des femmes et des enfants pour la plupart. Ces projectiles ont aussi endommagé gravement les maisons et les biens privés et publics, notamment le centre de santé et la mosquée du village.

Ce crime barbare s'inscrit dans une série d'autres commis par ces groupes terroristes dirigés par l'organisation terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, à savoir le Front el-Nosra, qui est inscrit sur la liste des groupes et entités terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité en tant que « Al-Qaida en Syrie ». Ces crimes doivent être condamnés clairement et sans équivoque par le Conseil de sécurité.

Je voudrais présenter très brièvement au Conseil certains de ces crimes qui ont fait des dizaines de martyrs et des centaines de blessés parmi les civils innocents, dont de nombreuses femmes et enfants. Et je n'énumérerai ici que les pertes civiles, pas les pertes militaires. Le 25 mai, des dizaines de missiles ont été tirées sur la ville de Sqeïlibiyé, sur la localité d'Aïn el-Kroum et sur le village de Bilhsein. Le 26 mai, plus de 30 missiles ont été tirée contre les villes de Sqeïlibiyé et de Silhib. Les 29 et 31 mai, plusieurs missiles ont été tirées contre la ville de Qamhani et les localités de Qalaat el-Madiq, Karakat et Shat-ha, dans les faubourgs nord et nord-ouest de Hama. Des dizaines de roquettes ont aussi été tirées contre différentes zones de la province d'Alep et ses faubourgs, et la ville de Jibla a été ciblée par plusieurs missiles. La ville de Mohradé a également essuyé à plusieurs reprises des tirs de roquettes, la dernière attaque ayant été commise plus tôt dans la journée. Les positions de l'Armée arabe syrienne et les sites des forces alliées russes, en particulier l'aéroport de Hmeïmim, sont continuellement attaqués par des roquettes et des drones explosifs.

À l'instar de certains membres du Conseil, je voudrais poser quelques questions. Qui fournit à ces terroristes toutes leurs armes? D'où proviennent leurs armes? De parachutes? D'autres planètes? Ou de membres du Conseil et d'autres États Membres? Qui fournit à ces terroristes des roquettes, des chars, des missiles et des mines? D'où viennent les terroristes et leurs arsenaux? Quelque 100 000 terroristes étrangers sont entrés en Syrie par nos frontières avec la Turquie. Nous l'avons répété au Conseil et ailleurs, et un sous-comité du

Conseil de sécurité a confirmé que 101 États Membres avaient envoyé des combattants terroristes étrangers en Syrie.

Les déclarations que nous avons entendues aujourd'hui au Conseil indiquent que tous les membres sont conscients de la nécessité de traiter le problème d'Edleb. C'est ce que nous avons cru comprendre dans les déclarations des membres du Conseil. Je fais référence à la ville d'Edleb qui se trouve en Syrie, et non en Floride, en Grande-Bretagne ou en Allemagne. Je parle bien de la ville syrienne d'Edleb. Le 17 mai dernier (voir S/PV.8527), j'ai expliqué en détail au Conseil que ce problème venait du régime turc et de ses alliés, qui continuent de fournir diverses formes d'appui aux groupes terroristes.

Le régime turc n'a pas respecté les engagements qu'il a pris au titre de l'accord de désescalade et des Accords d'Astana et de Sotchi. Cela a permis au groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, composé de dizaines de milliers de terroristes étrangers, dont 15 000 Européens, de prendre le contrôle presque total de la ville d'Edleb et de certaines zones adjacentes du nord-ouest de la Syrie, et de créer une antenne terroriste pour faire chanter l'État syrien. Cela lui a permis d'utiliser des centaines de milliers de civils comme boucliers humains et de commettre les crimes les plus odieux contre eux, de semer la terreur, la mort et la destruction, et de détruire des infrastructures civiles, y compris des hôpitaux et des écoles, les transformant en casernes militaires et en centres de détention et de torture, et en tuant les personnes qui osent rejeter ses idéologies takfiristes et préislamiques.

Certains représentants, ainsi que, malheureusement, M. Lowcock et M^{me} DiCarlo, ont déclaré que 27 hôpitaux avaient été attaqués à Edleb. Je ne sais pas d'où proviennent ces informations. Je tiens à informer le Conseil que Damas, qui compte 8 millions d'habitants, n'a que huit hôpitaux publics, et neuf autres dans sa banlieue, soit 17 au total. Je le répète, Damas, notre capitale qui compte 8 millions d'habitants, n'a que 17 hôpitaux publics, auxquels s'ajoutent 10 hôpitaux privés. Le nombre total d'hôpitaux est donc inférieur à 30. Je parle bien de Damas, la capitale de la Syrie. Alep compte 11 hôpitaux publics et 10 hôpitaux privés, soit 21 hôpitaux au total. Alep, la deuxième plus grande ville de Syrie, abrite 5 millions d'habitants. Quant à la ville d'Edleb, elle n'a que quatre hôpitaux publics et quatre hôpitaux privés, soit huit au total. Cela étant, comment les membres du Conseil peuvent-ils affirmer

que 27 hôpitaux ont été attaqués à Edleb? J'aimerais bien connaître leurs sources. Je tiens à déclarer publiquement que ces informations erronées sont mensongères. Ces sources mentent. Il n'y a pas 27 hôpitaux à Edleb.

En ce qui concerne la déclaration de notre collègue britannique, si les Casques blancs lancent des attaques depuis une sorte de sous-sol, on ne peut pas parler d'hôpital; il s'agit plutôt d'un centre médical de fortune. C'est un mensonge pur et dur. Il s'agit simplement d'un sous-sol depuis lequel des tirs et des bombes sont lancés contre les civils et l'Armée arabe syrienne.

Je voudrais également évoquer un autre scandale. Cela fait maintenant huit ans que l'on nous impose des sanctions ou des prétendues mesures coercitives unilatérales qui ne relèvent pas du Conseil. À ce jour, les États-Unis et l'Union européenne interdisent toujours les exportations vers la Syrie de matériel médical, comme les appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) et de tomodensitométrie, ainsi que les fils médicaux utilisés pendant les opérations chirurgicales. Je ne comprends pas comment les membres du Conseil peuvent parler de la situation humanitaire en Syrie et exprimer leurs préoccupations, tout en interdisant l'exportation de matériel médical vers le pays. Ils devraient avoir honte. J'irai même jusqu'à dire qu'il s'agit là d'un crime, dont le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} DiCarlo et les acteurs humanitaires ne semblent pas être conscients. Le Gouvernement syrien et ses alliés ne visent pas les hôpitaux ou les écoles, car ce sont nos hôpitaux et nos écoles.

La mise en œuvre des principes consacrés par le droit international, la Charte des Nations Unies et les résolutions du Conseil relatives à la lutte contre le terrorisme exige également d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement syrien et ses alliés pour combattre le terrorisme. Des partenariats doivent être établis avec le Gouvernement syrien, car il est le seul à chercher à mettre fin à la présence des terroristes en Syrie et à améliorer la situation humanitaire en général. C'est ce que les membres du Conseil devraient faire, au lieu d'organiser des réunions pour « frimer », communiquer de fausses informations et accuser à tort mon pays et ses alliés de soutenir les groupes terroristes, tout en bloquant toutes les mesures juridiques prises par le Gouvernement syrien pour protéger ses citoyens et les libérer des groupes terroristes qui les utilisent comme boucliers humains.

Il ne doit plus y avoir de nouvelles tentatives visant à saper la souveraineté, l'unité et l'intégrité

territoriale de la République arabe syrienne ou à profiter de la crise pour servir les intérêts destructeurs de certains pays et de leurs dirigeants. Nous devons mettre un terme aux politiques sélectives et aux approches partiales systématiques. Par exemple, certains membres ferment les yeux sur les crimes commis par des groupes terroristes et le rôle de certains gouvernements qui sont bien connus pour soutenir le terrorisme, ainsi que sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par la coalition internationale à Raqqa, Deïr el-Zor, Hajin et Baghouz – dont mon collègue russe a fort heureusement parlé – et dans d'autres régions de mon pays. Ces mêmes membres passent également sous silence la détention de dizaines de milliers de civils syriens par les contingents américains dans le camp de Roukban. Je souligne le fait que le camp de Roukban se trouve sur le territoire syrien et qu'il est occupé par les contingents des États-Unis, pays qui finance un groupe terroriste actif dans la région et connu sous le nom de Maghaweir Al-Thawra. Ce groupe terroriste exige 100 000 livres syriennes pour chaque civil syrien qui veut quitter le camp, et les Américains le savent. Cela signifie qu'une famille de sept personnes doit payer 700 000 livres syriennes simplement pour quitter le camp.

Pour mettre fin aux souffrances des Syriens à Edleb et dans d'autres régions de la Syrie, il faudra prendre les mesures suivantes.

Premièrement, il faut remédier aux causes profondes des souffrances des Syriens, notamment les politiques menées par les Gouvernements qui parrainent le terrorisme, les pratiques de leurs groupes terroristes armés et la poursuite des crimes commis par la prétendue coalition internationale et ses milices, comme l'incendie délibéré des récoltes, parmi lesquelles le blé et l'orge.

En ce qui concerne la destruction par le feu des cultures agricoles, il y a deux ou trois jours, une annonce a été faite en Turquie, en arabe, à l'intention des agriculteurs syriens. Cette annonce affirmait que le Gouvernement turc était prêt à acheter leurs récoltes en livres turques. Les cultures qui ne sont pas brûlées seront donc vendues à la Turquie au quart de leur prix. Certains pays nous accusent de faire de fausses allégations contre le régime turc. Le régime turc n'a absolument que faire du bon voisinage. S'il s'en souciait, il réfléchirait à l'avenir dans le contexte du droit international et des accords de bon voisinage entre la Syrie et la Turquie.

Le Gouvernement turc doit se tourner vers l'avenir. La Turquie et nous sommes situés dans une

région unie par la géographie et l'histoire. Le régime d'Erdoğan ne devrait pas ouvrir les frontières qu'il partage avec la Syrie à des centaines de milliers de terroristes étrangers et à la contrebande, vers la Syrie, de toutes sortes d'armes, y compris des armes chimiques acheminées depuis Benghazi jusqu'à Khan el-Assal, en passant par Istanbul puis Alep, avec l'aide d'un terroriste syrien nommé Haitham Kassar, qui travaillait dans le renseignement turc. J'ai envoyé au Conseil 800 lettres officielles présentant ces informations dans le détail, mais certains n'ont pas envie de les lire.

Deuxièmement, il faut mettre fin à la présence illégale des forces des États-Unis et de la Turquie sur les territoires syriens, ainsi qu'à la souffrance de millions de civils dans les zones contrôlées par ces forces.

Troisièmement, les mesures coercitives unilatérales illégales imposées au peuple syrien, qui s'apparentent à du terrorisme économique et à un châtement collectif du peuple syrien, doivent être levées immédiatement et sans conditions.

Quatrièmement, la politisation délibérée et systématique de la question humanitaire et les tentatives de certains États de l'exploiter d'une manière totalement incompatible avec les principes du droit humanitaire doivent cesser.

Cinquièmement, les efforts de reconstruction de l'État syrien dans les zones détruites par le terrorisme doivent être appuyés. Les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et d'autres pays s'opposent à la reconstruction des zones détruites par le terrorisme en Syrie. Je laisse les membres du Conseil déterminer ce que cela peut bien signifier. L'État syrien doit être soutenu dans les efforts qu'il déploie pour faciliter le retour des réfugiés syriens dans la sécurité et la dignité, et les annonces de contributions des donateurs doivent servir à cette fin.

Pour terminer, le Conseil a adopté plus de 46 résolutions sur la lutte contre le terrorisme, et neuf années se sont écoulées depuis le début de la guerre terroriste menée contre mon pays, la Syrie. Les dimensions de cette guerre et le rôle joué par certains gouvernements pour l'attiser et la prolonger sont désormais clairs. Néanmoins, certains membres du Conseil et d'autres États Membres continuent d'investir dans le terrorisme aux fins de prendre l'État syrien pour cible, au lieu de forger avec lui un partenariat contre le terrorisme. Les membres du Conseil pourront tirer leurs propres conclusions.

Encore une fois, je réaffirme que le Gouvernement syrien ne cèdera pas à la guerre terroriste qui lui a été imposée et ne permettra pas que ses citoyens soient mis en danger. Le Gouvernement syrien continuera d'exercer ses droits souverains et constitutionnels et d'appliquer les dispositions de la Charte des Nations Unies et les principes du droit international pour défendre ses terres et ses citoyens, combattre le terrorisme et mettre fin aux présences étrangères illégitimes sur tous les territoires de la République arabe syrienne. Le Gouvernement de mon pays est également attaché à une solution politique qui permettra aux Syriens de déterminer leur propre avenir et leurs propres choix dans le cadre d'un dialogue intersyrien dirigé par la Syrie, sans ingérence étrangère, et mené d'une manière propre à garantir la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du pays.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance opportune. Je tiens à remercier également la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés qui décrivent la gravité de situation à Edleb.

Malheureusement, les violations du cessez-le-feu sont encore en hausse. Les conséquences des attaques menées contre les civils par le régime sont terribles. Jusqu'ici, elles ont fait des centaines de victimes, provoqué le déplacement de plus de 300 000 personnes et gravement endommagé les installations de santé et les écoles. Nous sommes particulièrement alarmés par les attaques contre les installations médicales, dont les positions ont été notifiées dans le cadre du mécanisme de l'ONU visant la désescalade du conflit. Cela compromet gravement le but même de ces notifications, censées permettre l'accès humanitaire tout en renforçant la sécurité des acteurs humanitaires sur le terrain. Prendre systématiquement pour cible les établissements de santé ne fera que déclencher davantage de déplacements, d'instabilité et de souffrances parmi les 3,5 millions de Syriens qui vivent dans la région d'Edleb. Le mécanisme de désescalade du conflit doit être pleinement mis en œuvre et le cessez-le-feu doit être respecté sans délai.

La Turquie est pleinement attachée au mémorandum de Sotchi et l'a clairement démontré par son action concrète sur le terrain, au risque de mettre la vie de nos soldats en grand danger. Les attaques du régime minent nos efforts visant à mettre en œuvre le mémorandum. Elles doivent cesser. Ces dernières

semaines, nos postes d'observation dans la zone de désescalade d'Edleb ont été pris pour cible à plusieurs reprises par le régime. Tout récemment, le poste d'observation 10 a été gravement touché à deux reprises, les 4 mai et 13 juin, par des tirs de mortier provenant de zones contrôlées par le régime. Cinq soldats turcs ont été blessés au cours de ces attaques. Une attaque menée ce week-end sur le poste d'observation 9, avec des tirs de mortier et des tirs d'artillerie, a également fait des dégâts.

Ces attaques sont inacceptables et s'inscrivent en violation manifeste, entre autres du mémorandum de Sotchi. Nous devons prendre des précautions pour protéger la vie de nos soldats sur le terrain. Nous n'hésiterons pas à prendre des mesures déterminées dans ce but. Nous entendons faire en sorte que nos postes d'observation restent opérationnels, malgré les menaces. Nous continuerons également à coordonner nos efforts avec la Russie, à tous les niveaux, afin de mettre un terme aux violations du régime et de préserver le statut de zone de désescalade d'Edleb. En l'occurrence, hier, les Ministres turc et russe de la défense ont discuté de la situation à Edleb et sont convenus d'honorer les engagements pris dans le cadre du mémorandum de Sotchi.

Il est évident que lutter contre le terrorisme ne dispense aucune partie des obligations, qui lui incombent en vertu du droit international, de prévenir les attaques contre les civils et les infrastructures civiles. Lutter contre le terrorisme ne saurait en aucun cas justifier ces attaques aveugles. L'emploi de barils d'explosifs dénote un mépris absolu pour la vie humaine. En tant que pays ayant une longue histoire de lutte contre le terrorisme, nous condamnons fermement le terrorisme et l'extrémisme sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations. Hay'at Tahrir el-Cham est un problème grave, encore exacerbé par la présence de combattants terroristes étrangers. Toutefois, viser les civils ne permettra pas de venir à bout du problème que constitue Hay'at Tahrir el-Cham. Pour y parvenir, il faut appliquer une stratégie au long cours, plus élaborée et plus complète, qui vise son idéologie et sa structure. Des progrès dans le cadre du processus politique seront décisifs à cette fin, et la mise en place de la commission constitutionnelle sera le premier pas dans cette direction.

Nous sommes à une phase critique du processus de formation de la commission constitutionnelle. La convocation de cette commission sera la première étape cruciale dans les efforts déployés par la communauté

internationale en vue de l'avènement d'une Syrie démocratique. Toutes les parties doivent assumer leurs responsabilités et appuyer les efforts visant à convoquer la première réunion de la commission. Nous voulons une Syrie stable, pacifique et démocratique, à même de préserver son unité politique et son intégrité territoriale, une Syrie gouvernée selon les aspirations légitimes de son peuple. Seule une solution politique, sur la base de la résolution 2254 (2015), nous permettra de réaliser cet objectif. Il ne saurait y avoir de solution humanitaire durable sans un processus politique crédible. Si l'on n'arrive pas à préserver la zone de désescalade d'Edleb, les perspectives d'une solution politique viable s'amenuiseront considérablement. Les attaques menées actuellement par le régime visent clairement l'effondrement du processus politique.

Soyons clairs : la responsabilité de prévenir une catastrophe de grande ampleur à Edleb n'incombe pas seulement aux parties au mémorandum de Sotchi, mais également au Conseil. La situation dont nous sommes témoins à Edleb ne peut pas continuer. Ce dernier chapitre du conflit syrien est un affront à l'humanité tout entière. Il y a eu assez de sang versé. Il faut maintenant donner la priorité aux besoins des millions de Syriens qui ont énormément souffert et qui comptent sur nous.

Enfin, pour ce qui est de la déclaration fantasmagorique du représentant du régime syrien, je répète que je ne le considère pas comme mon homologue légitime, car ce serait un affront aux millions de Syriens qui ont subi d'innombrables crimes aux mains de ce régime. Je ne lui ferai donc pas l'honneur de répondre à ses accusations délirantes.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance.

La République islamique d'Iran poursuit ses consultations avec les autres garants du processus d'Astana sur toute une série de questions, y compris la zone de désescalade d'Edleb, à laquelle nous attachons beaucoup d'importance. Conformément au droit international, l'Iran appuie le droit inhérent du Gouvernement syrien de lutter contre les terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité. S'il est vrai que le droit international humanitaire doit être pleinement respecté par tous, sans exception, cela ne

peut et ne doit pas servir de prétexte pour appeler à la fin des efforts de lutte contre le terrorisme.

La lutte contre des groupes terroristes extrêmement dangereux, qui ont pris en otage un grand nombre de civils, est une nécessité. Dans la pratique, cela relève en fait de la protection des civils et devrait permettre de libérer tous les civils pris au piège dans les zones contrôlées par les terroristes. Il est également évident que ces groupes terroristes désignés comme tels au niveau international ne peuvent et ne doivent pas être autorisés à continuer d'exercer leur contrôle sur une grande partie du territoire d'un État souverain. Sinon, il ne fait aucun doute qu'Edleb deviendra un refuge pour des terroristes de la pire espèce, d'où ils continueront à mener leurs opérations et à tuer davantage de civils, au sein et en dehors d'Edleb. Nous ne devons pas oublier que la zone de désescalade d'Edleb a été créée pour protéger les civils des terroristes, et non pour servir de refuge aux terroristes. C'est sur la base de ce principe que l'importance de la poursuite de la lutte contre les terroristes a également été soulignée lorsque la zone de désescalade a été créée. Le Gouvernement syrien a le droit inhérent de reprendre le contrôle de l'ensemble de son territoire et la responsabilité d'assurer la sûreté et la sécurité de tous ses citoyens face aux terroristes.

La situation actuelle à Edleb, qui permet aux terroristes de mener leurs opérations et d'utiliser plus de 2 millions de civils comme boucliers humains, ne peut et ne doit pas continuer indéfiniment. Entre autres choses, cela empêchera le retour des réfugiés et des personnes déplacées, retardera la reconstruction du pays et entravera les efforts visant à trouver une solution politique. Je voudrais également insister sur l'importance pour toutes les parties concernées de respecter pleinement le droit international humanitaire, ainsi que la souveraineté, l'indépendance politique, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Pour terminer, je tiens à souligner que la République islamique d'Iran poursuit ses consultations avec les autres garants du processus d'Astana pour œuvrer de concert avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Pedersen, en vue de trouver une solution politique à la crise actuelle en Syrie. Le droit de décider de l'avenir de la Syrie appartient exclusivement aux Syriens. Nous devons appuyer en toute bonne foi un processus politique dirigé et pris en main par les Syriens.

Le Président (*parle en arabe*) : Le représentant du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Power (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : L'Ambassadrice s'est excusée d'avoir dû quitter la salle et m'a demandé de faire quelques observations finales sur le fond de la question à l'examen aujourd'hui, par opposition à certaines questions hors sujet qui ont été soulevées par certains orateurs. Je reviens à la question des frappes contre les hôpitaux.

L'Ambassadeur de la Russie a posé une question concernant la différence entre les hôpitaux qui ont été attaqués dans le territoire contrôlé par le Gouvernement syrien et ceux qui ont été attaqués dans le territoire contrôlé par les rebelles. La différence, c'est que dans le territoire occupé par les rebelles à Edleb, les Russes ont reçu des informations concernant ces installations médicales grâce au mécanisme de déconfliction dont nous avons parlé aujourd'hui. Par conséquent, la question posée par l'Ambassadrice, à savoir comment il se fait que ces hôpitaux et installations médicaux ont été attaqués, est tout à fait légitime.

Par ailleurs, nous estimons qu'il est un peu étonnant que l'Ambassadeur de Russie ait été surpris par le fait que le nombre d'hôpitaux a augmenté pendant la guerre civile. Nous pensons que c'est une conséquence naturelle des attaques perpétrées contre des civils et que c'est la raison pour laquelle ce mécanisme a été créé. Pour réitérer ce point, nous répondrons aux questions qui nous ont été posées, mais répondront-ils aux questions qui leur ont été posées?

Le Président (*parle en arabe*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je viens tout juste de comprendre le vrai sens de la question et de la réponse. Il s'avère que les hôpitaux dont les coordonnées sont connues ne doivent pas être bombardés, mais que les bombardements en tapis, à la suite desquels des hôpitaux sont rayés de la carte, sont

acceptables. C'est ce que j'ai compris de la déclaration de mon collègue britannique.

Pour répondre à sa question, j'ai déjà dit que nous avons de sérieux doutes quant aux statistiques fournies concernant les installations médicales qui ont été détruites. Nous avons soulevé cette question, non seulement dans cette salle, mais aussi dans le cadre d'un dialogue avec nos collègues de l'ONU, et nous n'avons pas obtenu de réponse claire et fiable. Dans quelle mesure les statistiques fournies sont-elles fiables? On nous a dit que ces statistiques, qui attestent de la destruction d'hôpitaux dans les zones bombardées, se basent sur les témoignages de certaines personnes dignes de confiance qui sont en contact avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui informent l'OMS, et que ces données, qui ne sont pas corroborées, constituent la base des statistiques qui nous sont présentées ici. Cela ne nous convainc pas. Telle est ma réponse à cette question. Nous continuerons de rechercher ces données qui constituent la base des statistiques sur lesquelles s'appuient les fonctionnaires de l'ONU - y compris des fonctionnaires de haut rang - pour donner les informations que nous avons entendues aujourd'hui, qui servent de base aux accusations proférées par certains États Membres.

Le Président (*parle en arabe*) : Le représentant du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Power (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Pour mémoire, la réponse est donc que nous devons nous fier aux informations fournies par les services de renseignement russes au sujet des frappes effectuées dans le territoire contrôlé par les rebelles, mais que lorsque ces informations sont fournies par des experts indépendants de l'ONU, nous ne devons pas les considérer comme fiables.

La séance est levée à 17 h 30.